



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2024/10/137

Finances locales - subventions

Séance du 14 octobre 2024
Date de convocation : 8 octobre 2024
Membres en exercice : 33
25 présents – 31 votants
Le quorum est atteint.

OBJET : Prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire pour les collectivités - Demandes de subventions au Conseil Départemental du Gard

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

Absents :

Sandrine RIOS
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

RAPPORTEUR : Mme Katy GUYOT, première adjointe au maire

EXPOSE : La Ville de Vauvert s'engage résolument dans la transition écologique. Elle porte un plan de végétalisation et de désimperméabilisation qui va permettre de réaliser des îlots de fraîcheur et de biodiversité.

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain, il est apparu que dans les quartiers « politique de la ville » les espaces végétalisés pouvaient être développés.

Aussi, la commune a-t-elle souhaité prioriser la réalisation d'un jardin public intergénérationnel au droit de l'avenue de la Costière, dans un espace aujourd'hui peu utilisé sauf dans la partie qui porte un espace de jeux pour enfants.

Cet espace de fraîcheur et de convivialité est essentiel dans ce quartier où les logements ne sont pas climatisés et où les habitants disposent de peu de moyens pour partir en vacances.

Si dans un premier temps, il est prévu un arrosage au goutte-à-goutte pour les deux premières années, l'objectif est que cet espace devienne auto-suffisant, dès que la végétation sera en capacité de résister à la chaleur sans apport d'eau, en particulier l'été. Un soin particulier sera apporté aux choix d'essences, résistantes à notre climat.

Une réunion de concertation en pied d'immeubles a été organisée le 23 mai avec les habitants du quartier du Bosquet, afin de recueillir leurs souhaits et leurs attentes concernant la réalisation d'un jardin public au bas de leurs logements et au droit de l'avenue de la Costière.

La commune a fait appel au CAUE du Gard pour réaliser un avant-projet. Madame Bouhadanne, du CAUE était présente lors de cette réunion de concertation. Elle a réalisé un avant-projet qui prend en compte les suggestions et les attentes des habitants présents.

Le réaménagement de l'espace comprend :

- La désimperméabilisation de la zone par la dépose d'une ancienne dalle béton (100m²)
- La plantation de 18 arbres de haute tige pour ombrager la zone
- La plantation d'essences végétales fleuries pour agrémenter l'ensemble
- Le maintien des pelouses existantes
- La création d'une tonnelle métallique ou d'une pergola végétalisée par des plantes grimpantes pour créer un espace ombragé
- L'installation de mobilier urbain : 4 bancs, 1 table de pique-nique et 2 poubelles
- La création de cheminements en stabilisé
- La suppression des arbustes qui cachent la visibilité et ferment l'espace
- L'arrosage au goutte à goutte de l'ensemble

Coût prévisionnel des travaux :

- Devis entreprise, transmis dans le cadre de la demande de financement : **107 122 € HT**

Le Conseil départemental du Gard accompagne financièrement les collectivités et autres structures du secteur public dans le Gard pour leurs projets de fonctionnement ou projets d'investissement. A ce titre, la commune souhaite demander une subvention de 50 000 € HT (sur la base du devis entreprise). Certains postes de dépenses sont susceptibles d'être réalisés en régie, ce qui diminuerait le coût de l'opération.

Une nouvelle réunion à destination des habitants est prévue à l'automne afin de leur permettre de prendre connaissance du projet tel qu'il a été réalisé pour répondre à leurs attentes.

La réalisation se ferait entre le mois de novembre 2024 et le printemps 2025.

PROPOSITION : Il est donc demandé au conseil municipal :

- D'approuver le projet,
- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter l'attribution et le versement des financements susceptibles d'être accordés auprès de :
 - o Du Conseil Départemental du Gard.
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 14 OCT. 2024

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....1.7.OCT.2024.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....1.8.OCT.2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,

La directrice générale des services,
Yolande Cavalier

